

L'ANALYSE DE DISCOURS DU CÔTÉ DE L'HISTOIRE

Une démarche interprétative

[Jacques Guilhaumou](#)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2007/3 n° 121-122 | pages 177 à 187

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735111022

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-177.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'analyse de discours du côté de l'histoire Une démarche interprétative

Jacques Guilhaumou

UMR « Triangle », ENS-LSH Lyon

j.guilhaumou@free.fr

Depuis les années 1970, nous proposons analyses et réflexions, au titre de la relation nouvellement instaurée entre histoire et linguistique¹, sur l'apport de l'analyse de discours du côté de l'histoire. Cependant, les travaux en ce domaine des années 1990 ont modifié le paysage initial. Pour leur part, de jeunes historiens se sont emparés de l'analyse langagière tout en accordant une moindre importance à la linguistique au sens large. En ce qui nous concerne, nous avons continué le dialogue avec les linguistes dans diverses directions dont témoigne notre récent ouvrage sur *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*². Nous avons donc mené un cheminement autre, en proposant de prendre en compte un continuum entre le référent ontologique de la langue, la dimension cognitive des événements linguistiques et la portée narrative des faits de discours, alors que les historiens se situent de plus en plus dans une démarche de rupture qui se veut foncièrement sociale et discontinuiste avec une part peu problématisée accordée à la question du langage.

1. Cette relation s'est concrétisée par la publication de l'ouvrage de Régine Robin, *Histoire et linguistique* (Armand Colin, 1973) suivi d'une publication collective *Langage et Idéologies. Le discours comme objet de l'histoire* (Éditions Ouvrières, Guilhaumou et alii, 1974) auxquels nous avons collaboré.
2. Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006. Nous présentons, dans le chapitre introductif, notre parcours en analyse de discours dont nous restituons quelques étapes dans notre présent propos.

1. D'abord, quelques enseignements d'une histoire de trente ans

Au cours des années 1960 et 1970, avec les premiers pas de l'analyse de discours, l'analyse de discours comme objet de l'histoire s'est réduite progressivement à une « boîte à outils », constituée d'instruments pour l'essentiel lexicologiques et argumentatifs. Si le postulat historiographique de la transparence du mot face au référent a été sérieusement mis en brèche par la nouvelle manière de penser les relations entre histoire et linguistique, il n'en reste pas moins que l'analyse de la signification de tel ou tel mot dans un corpus donné demeurerait, ne serait-ce qu'au nom d'une perspective cumulative – on ajoutait simplement une nouvelle dimension discursive au fait historique – dans la dépendance du savoir institué de l'historien. Par ailleurs, la petitesse des corpus étudiés, qui ne permettait pas de décrire d'importantes variations spatiales et/ou chronologiques, limitait les possibilités de renouveler les hypothèses historiographiques³.

La capacité réelle de l'analyse de discours à mettre en évidence, par des analyses comparatives de corpus, des stratégies discursives, des situations d'énonciation et des oppositions rhétoriques, se dissolvait généralement dans un usage très instrumentalisé de la description lexico-sémantique. Peut-on pour autant affirmer que l'analyse de discours, ainsi minimalisée, est devenue une « science auxiliaire de l'histoire » ? Certes l'analyse de discours, sous cette forme inaugurale, est « passée » dans l'analyse de contenu⁴. Mais les praticiens du lien entre histoire et linguistique ont assez vite limité leurs ambitions. Il apparaît clairement aujourd'hui que la greffe de l'analyse de discours en histoire, en termes d'instruments et de méthodes, demeure ponctuelle, et ne s'inscrit pas vraiment dans une perspective d'ensemble. A contrario, l'orientation actuelle vers l'histoire langagière s'avère plus prometteuse en matière de synthèse discursive, mais se heurte à l'hostilité des historiens français vis-à-vis de toute forme de réactualisation, même linguistique, de l'histoire des idées. Par un apparent paradoxe, d'autres disciplines des sciences sociales, comme la sociologie et l'anthropologie, ne cessent d'être sollicitées avec succès par les historiens dans toutes sortes d'effets de traduction et transport de leurs modèles cognitifs, au plus grand profit de l'enquête historique⁵.

-
3. Voir le chapitre 2 de notre ouvrage, en collaboration avec Denise Maldidier et Régine Robin, sur *Discours et archive. Expérimentations en analyse de discours*, Liège, Mardaga, 1994.
 4. Voir en particulier Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1989.
 5. La fécondité du travail de l'historien à partir de modèles cognitifs des sciences sociales a été soulignée par Bernard Lepetit dans son introduction à l'ouvrage collectif, *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995 et s'avère désormais

À vrai dire, la linguistique se positionne d'emblée face à l'historien de manière particulièrement radicale : elle est en elle-même son lieu d'observation. En effet, le linguiste s'efforce de décrire la langue à partir de son caractère à la fois immanent et empirique. Nulle internalité chez lui des modèles cognitifs⁶. C'est cette réflexivité de l'observateur-linguiste qui rend sa démarche inacceptable pour l'historien, en deçà de l'argument de technicité⁷. Quoi qu'il arrive, quelle que soit l'ampleur de l'emprunt aux sciences sociales, l'historien veut conserver la maîtrise du lieu d'où il observe les faits historiques. Toute volonté d'installer l'analyse de discours au sein de l'histoire en tant que discipline instituée doit passer par les « fourches caudines » de la totalisation historique, et de son argumentation propre. Et il n'est pas dit que cette volonté soit le bon choix, compte tenu de la nécessité de maintenir l'analyse de discours du côté de l'histoire comme simple approche interprétative.

Revenons un moment aux étapes de l'histoire de l'analyse de discours elle-même. Dans les années 1980, l'analyse de discours du côté de l'histoire a pris un nouveau tournant grâce à une attention renforcée pour l'archive, à l'encontre de la démarche antérieure centrée sur des corpus clos. Nous pouvons alors vraiment parler d'analyse de discours du côté de l'histoire. Le programme « Analyse de discours et lecture d'archives », autour de Michel Pêcheux, devait jouer un rôle essentiel en ce domaine⁸. Alors que l'analyse de discours se revendique désormais comme une discipline constituée⁹, l'analyse de discours du côté de l'histoire s'organise de manière plus interprétative. Dans la lignée des travaux de Michel Foucault¹⁰, elle revendique une capacité propre à décrire des configurations d'énoncés d'archive sur la base de

effective dans le travail des historiens comme le montre le numéro de janvier-février 2007 des *Annales* sur « Les formes de la généralisation ».

6. Voir le débat sur la constitution du fait en histoire et en linguistique au cours du colloque *Histoire et Linguistique*, P. Achard, M.-P. Gruenais, D. Jaulin, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1984. Plus largement, l'affirmation externaliste (Sylvain Auroux) – la langue est avant tout empirique – renforce singulièrement ce point de vue.
7. Certes il s'agit d'une réflexivité en appui sur diverses modalités de la matérialité du langage et des observatoires diversifiés. Cf. à ce sujet Sonia Branca, André Collinot, Jacques Guilhaumou et Francine Mazière, « Questions d'histoire et de sens », *Langages* n° 117, Les analyses de discours en France, mars 1995.
8. Voir la longue présentation de textes de Michel Pêcheux par Denise Maldidier dans *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres, 1990.
9. Voir notre abord critique de cette situation actuelle de l'analyse de discours dans notre article électronique « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges linguistiques* n° 9, 2005.
10. Et avant tout *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

l'intelligibilité déployée par les sujets concrets de l'histoire, y compris au sein d'espaces jugés marginaux où de nouveaux acteurs de l'histoire contribuent à introduire des arguments inédits dans le cours même de leur action. Ainsi en est-il de la description de la manière de parler des acteurs émergents au sein du champ de l'exclusion que nous appréhendons à partir de leurs « récits de vie ». Les ressources interprétatives déployées dans la narration argumentée d'une vie où se côtoient l'adversité, l'espérance et la quête d'autonomie, et mises en valeur par la démarche conjointe de l'enquêteur, de l'enquêteur et du linguiste, s'avèrent ainsi d'une richesse insoupçonnée¹¹.

Un tel mode configurationnel de l'analyse de discours, qui se précise à travers les notions d'événements, de sujets émergents, de trajets thématiques, d'objets discursifs, etc., ne relève pas d'emblée du questionnement du linguiste. Ce sont les possibles en langue qu'il ouvre, c'est-à-dire une manière spécifique d'aborder la matérialité de la langue dans la discursivité de l'archive, qui fournit du travail au linguiste. La question du corpus, initialement centrale, est déplacée vers une interrogation plus large sur une manière spécifiquement textuelle d'observer des dispositifs singuliers d'archive.

Ainsi, au départ, nous avons mené pendant de nombreuses années, de concert avec la linguiste Denise Maldidier, une recherche expérimentale, tout à fait originale nous semble-t-il, sur des fonctionnements linguistiques (la négation, la thématisation, le discours rapporté, la coordination) mis en évidence dans des moments de corpus à l'intérieur de trajets thématiques¹². Actuellement nous nous intéressons toujours à des fonctionnements linguistiques précis (les connecteurs, le discours autonymique, l'indéfini, etc.), mais dans une perspective où il est question, avec Michel Pêcheux, de la « la délocalisation tendancielle du sujet d'énonciation », marquant ainsi plus nettement l'intelligibilité propre des sujets émergents du mouvement social actuel.

Pendant les questions posées aujourd'hui par la génération d'historiens du discours des années 1990 sont très différentes, me semble-t-il. Une fois mis de côté les problèmes des linguistes, leurs préoccupations tendent à naturaliser, si l'on peut dire, l'analyse de discours du côté de l'histoire à l'intérieur de la discipline historique. À ce titre, nous sommes confrontés à un apport original de l'analyse de discours à l'écriture de l'histoire et à son revers, la construction d'un métadiscours.

11. Nous avons présenté les premiers résultats de cette recherche, menée en collaboration avec Jean-Noël Pelen et Béatrice Mesini, dans « Récits de vie. Dynamiques et autonomie des récits de vie dans le champ de l'exclusion », *Cahiers de littérature orale*, n° 41. L'aboutissement de cette recherche est consignée dans l'ouvrage des mêmes auteurs intitulé *Résistances à l'exclusion. Récits de soi et du monde*, Aix-en-Provence, PUP, 2004.

12. Dans *Discours et archive*, *op. cit.*

Ayant pris connaissance de ces travaux au cours de leur première élaboration, en général sous forme de thèses, donc familier de leur démarche, je me permets de soulever quelques questions à leur propos.

2. Les questions que je me pose actuellement

En premier lieu, la recherche d'une légitimité de l'analyse de discours du côté de l'histoire à l'intérieur de la discipline historique constitue-t-elle vraiment un enjeu important? Ce questionnement est certes loin d'être secondaire, si l'on prend en compte les problèmes actuels de la « crise de l'histoire » tels que Gérard Noiriel les a exposés¹³.

Nous concevons l'analyse de discours comme une discipline interprétative à part entière. Forte de ses appuis théoriques du côté d'une réflexion sur la matérialité du discours, de sa méthodologie propre, du moins en matière d'archive, avec l'analyse configurationnelle, de son rapport privilégié, mais hors dépendance, avec l'observatoire du linguiste, et désormais de son articulation privilégiée avec un modèle empiriste des sciences du langage¹⁴, son champ expérimental ne cesse donc de s'élargir dans l'interface avec diverses disciplines sans pour autant dépendre de l'une d'entre elles. À ce titre, rien ne prédispose l'analyse de discours à s'intégrer dans les modalités d'écriture de l'histoire. De même, la volonté de réintégrer, sur l'autre bord, l'écriture de l'analyse de discours dans le métadiscours de l'historien va à l'encontre de l'effort constant de l'analyse de discours pour rompre sa dépendance initiale avec le savoir historiographique.

Reste que la nouvelle génération des historiens du discours pose conjointement la question de l'écriture de l'histoire en analyse de discours et des alliances que l'analyse de discours peut contracter avec des domaines proches de l'histoire, tels que l'histoire des idées, l'histoire des mentalités et plus récemment l'histoire des représentations, ce qui suppose une certaine dose de métadiscours interprétatif distinct des ressources propres de l'archive.

Ainsi, une fois admis que l'historien n'est plus à la recherche d'un sens caché derrière les textes, il importe de s'interroger sur les caractéristiques de la nouvelle signification en « accès libre » ouverte par l'analyse de discours. S'agit-il, dans la perspective herméneutique que nous faisons nôtre¹⁵, de décrire un sens manifesté sur la base des seules ressources interprétatives

13. *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 1996.

14. Voir sur ce point notre ouvrage *Discours et événement*, *op. cit.*

15. Voir en particulier la postface sur les historiens et le « tournant herméneutique » dans notre dernier ouvrage sur *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

des sujets attestés? Ou faut-il parler d'un sens conquis¹⁶, marquant ainsi la capacité propre de l'historien à maîtriser le jeu des énoncés, à ne pas en laisser flotter les rênes, donc à éviter le risque de confusion entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste? À ce dernier titre, l'historien du discours assume le retour d'un métadiscours juge de l'interprétation en dernière instance. L'historien du discours ne fait donc plus entièrement confiance en la capacité des sujets en procès dans les textes à produire eux-mêmes, par leurs jugements, des critères de moralité et de vérité. N'y a-t-il pas quelque danger à amputer les ressources réflexives de l'événement, et des sujets qui s'y déploient?

Prenons l'exemple de la recherche de Sophie Wahnich sur le statut des étrangers pendant la Révolution française, et de la manière dont se pose, à sa lecture, la relation passé/présent si importante dans les débats actuels sur l'immigration¹⁷.

Cette chercheuse montre que le traitement paradoxal du statut de l'étranger pendant la décennie révolutionnaire, consécutif à une oscillation entre un humanisme de raison et un antihumanisme de situation, met en tension l'universalité des droits de l'homme et du citoyen. Très vite le message révolutionnaire d'émancipation, initiateur du mouvement de fraternisation entre patriotes français et étrangers au début de la Révolution française, se brise sur l'absence d'un changement de sensibilité pendant la terreur face aux étrangers finalement perçus dans une logique xénophobe. L'historienne n'hésite pas alors à parler d'une faillite progressive de la réciprocité de la souveraineté dans la confrontation entre la France et les pays étrangers.

En introduisant « l'anachronisme de notre sensibilité », Sophie Wahnich a joué de la déliaison, avec ce cas précis des étrangers, du rapport créatif passé/présent. De manière paradoxale, elle s'est appuyée sur les ressources propres aux émotions vécues par les révolutionnaires eux-mêmes et répercutées dans l'espace d'assemblée à l'encontre d'autres ressources déployées dans des lieux diversifiés de fiction, en particulier les espaces communicationnels du discours républicain en acte. Langue certes sensible, la « langue politique » des révolutionnaires perd cependant sa dimension philosophique de pensée intuitive¹⁸. Ainsi la démarche adoptée par

16. D'après Olivier Le Trocquer et Sophie Wahnich dans « La trame du discours et le fil du temps », *Espace Temps*, n° 59-61, 1995.

17. *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

18. Rappelons que le jeune Marx qualifie la langue des révolutionnaires, dans la lignée des réflexions de Kant et Fichte, de « langue de la politique et de la pensée intuitive ». Voir sur ce point notre intervention sur « Révolution française et tradition marxiste: une volonté de refondation », *Actuel Marx* n° 20, octobre 1996.

Sophie Wahnich interdit, nous semble-t-il, de penser la question du statut des étrangers pendant la Révolution française comme un lieu de débat sur le problème de la reconnaissance sociale susceptible de rétablir un tort, donc de fictionnaliser le devenir de nos préoccupations actuelles perceptibles dans le traitement des sans-papiers, et plus largement autour du débat sur l'immigration. Il convient ici, selon ses propres termes, de relancer les dèd de l'universel, donc de sortir de l'espace révolutionnaire, d'inventer de nouveaux lieux de réciprocité.

Une confiance plus marquée dans les ressources interprétatives des révolutionnaires eux-mêmes en matière de statut des étrangers, donc dans la dimension morale des pratiques du langage qu'ils déploient à cette occasion, n'aurait-elle pas abouti à une relation maintenue entre passé et présent, à un jeu toujours actuel des possibles déployés en ce domaine? Peut-on également ignorer la prise de position en faveur des faits révolutionnaires de spectateurs enthousiastes au nom de l'universalité des droits, pour ne parler que des philosophes pratiques allemands?

Dans une perspective vraiment herméneutique, il ne peut y avoir clôture de la description sur une vérité globale, c'est plutôt le jeu des possibles, des attentes, des potentialités qui se manifeste. La relation du passé au présent ne relève pas d'une procédure de totalisation, même élargi au procès historiographique, donc induit par la maîtrise historienne de l'écriture, mais elle renvoie plutôt aux potentialités virtuelles du passé dans le présent, au continuum liant des événements créatifs du présent et des potentialités inexploitées de l'événement passé.

Nous avons toujours défendu une « écriture minimale » de l'analyse de discours en histoire, c'est-à-dire un mode de description des ressources des archives dans des montages de configurations d'énoncés s'appuyant sur des expressions procédurales à valeur argumentative. Ces expressions, puisées dans les arguments attestés, ont pour caractéristique de laisser visible, dans leur déploiement même, leur processus d'émergence, y compris dans leur formulation la plus abstraite, dans leur généralisation la plus étendue. Nous faisons ainsi nôtre le principe empiriste selon lequel il convient de ne jamais dissocier, à l'égal du *je* d'énonciation, l'individuation la plus précise et la généralisation la plus étendue, en donnant de la profondeur à cet ensemble processuel dans la description d'un trajet discursif.

Il s'agit donc de n'induire, à aucun moment, un contenu externe à la description elle-même. Du simple déploiement empirique du discours dans l'espace/temps de la langue à la caractérisation discursive de fonctionnements linguistiques précis, il s'agit d'éviter l'insertion de contenus externes aux ressources discursives de l'archive dans les jugements sur l'événement.

Ici, l'extériorité du sujet n'est pas niée. Au contraire, elle est pensée dans ce que nous appelons, avec les hommes des Lumières, la « repliation du sens » susceptible de rendre compte de la « matière qui pense »¹⁹.

Au risque de quitter la démarche matérialiste, c'est-à-dire la construction du fait discursif dans la relation de l'objectif au subjectif, les historiens du discours nous proposent un nouvel alourdissement du métadiscours au nom soit de la maîtrise des formes de généralisation de l'analyse historique, soit d'un travail plus fictionnel sur le matériau historique. J'y vois de nouveau l'effet de la quête de la totalisation par les historiens, même si elle se fait désormais dans le respect d'une continuité de l'archive à l'interprétation historique, donc hors de tout positivisme. L'analyse de discours en tant que discipline interprétative est éloignée de toute recherche de totalisation en matière d'analyse historique, même si elle se pose des questions synthétiques. Elle se situe plutôt du côté de l'hétérogène, de la diversité des possibles, du jeu des frontières, des failles, etc.²⁰ Ainsi, dans notre description des « récits de vie » des dits « exclus », nous avons mis l'accent sur la multiplicité des possibles ouverte par leur quête d'émancipation, et par là même sur la diversité des fonctionnements linguistiques mis en œuvre à cette occasion. Ces « récits de vie » sont eux-mêmes des « lieux de fiction » susceptibles de transmettre un message authentique à l'humanité agissante et souffrante.

Reste une autre tentation, chez les jeunes historiens du discours, qui relève conjointement du « réduit lexicologique » et du « tour lexical ». Au plan méthodologique, le plus simple pour l'historien soucieux de discours est de s'en tenir à la démarche lexicologique conforme à une « grammaire minimale », donc d'accès aisé. Il s'y repère plus facilement, faute de pouvoir entrer dans la complexité des débats actuels entre linguistes. D'ailleurs, la tradition du laboratoire de lexicologie politique atteste de la fécondité d'une telle démarche lexicologique²¹.

Cependant, il serait dommageable de réduire la lexicologie prise en compte par les historiens à l'usage d'une « boîte à outils ». Cette limitation risque d'aboutir à un « réduit lexicologique » par le simple fait d'un usage instrumental de l'analyse de discours. La solution proposée face à

19. Expressions présentes dans le débat entre matérialistes au 18^e siècle, et en particulier dans le lien Condillac-Sieyès que nous abordons dans *Sieyès et l'ordre de la langue*, Paris, Kimé, 2002.

20. Cet aspect central de l'analyse de discours avait été mise en valeur par le colloque *Matérialités discursives* publié sous la direction de Michel Pécheux aux Presses Universitaires de Lille en 1984.

21. Voir la première série de la revue *Mots*, et, en matière de Révolution française, la série des volumes du *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, Paris, Champion.

ce danger, bien perçu par l'historien du discours, est la mise en place d'un « montage » de l'analyse de discours, en tant que nouvelle technique de dépouillement de l'archive, avec divers secteurs de l'histoire, par exemple l'histoire des concepts et l'étude des mentalités. Tel est ainsi le cas de la recherche de Marc Deleplace sur le discours de l'anarchie²². Il s'agit ainsi de valoriser l'analyse de discours au sein d'une histoire sociale du discours, c'est-à-dire d'une histoire des dispositifs discursifs qui contribuent à la construction de temps historique, dans une perspective proche de l'histoire conceptuelle initiée par l'historien allemand Reinhart Koselleck.

Une variante du « réduit lexicologique » apparaît encore plus problématique en matière d'analyse des « grands corpus ». Si l'objectif du travail lexical, en appui sur les méthodes lexicométriques, consiste essentiellement à donner un « tour lexical » aux connaissances historiographiques par le déploiement dans le temps et l'espace des éléments de contenu du corpus, le lexique est alors pris en compte dans sa diversité référentielle, et non dans ses ressources propres. Il permet tout au plus d'argumenter à bon escient contre toute interprétation non conforme à la position historiographique. Sa dimension interprétative est donc faible au regard de son intense déploiement sémantique. En derniers recours, il confirme les résultats historiques, conforte la position de l'historien. Les récents travaux de Damon Mayaffre sur le discours politique des années 1930, puis sur le discours présidentiel sous la V^e République, ont ouvert une toute autre perspective : la très grande taille du corpus permet d'en aborder le contexte en son sein même. C'est donc la question de la réflexivité du corpus, c'est-à-dire de la disponibilité dans le corpus lui-même, d'une grande partie des ressources nécessaires pour interpréter le discours politique, qui devient essentiel²³.

* * *

Terminons sur une considération qui pose, nous semble-t-il, d'autres questions. L'insistance sur l'apport de l'analyse de discours en matière d'écriture de l'histoire ferme, nous semble-t-il, une autre porte, celle de la connexion, à l'intérieur même d'un parcours empirique, entre la réalité du concret singulier et le travail de l'abstraction. Nous ne parlons pas seulement du fait que l'historien puisse circonscrire l'énoncé philosophique dans son propos pour se faire entendre de la communauté des historiens, ou au mieux le traduire sans en conserver la valeur modélisatrice. Nous

22. Dans sa thèse sur *L'anarchie pendant la Révolution française*, Paris I, dir. M. Vovelle, 1995, qui a donné lieu à l'ouvrage *L'anarchie de Mably à Tournon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*, Lyon, ENS Éditions, 2001.

23. Damon Mayaffre, « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus*, n° 1, 2002, p. 51-69.

voulons plus largement mettre en cause l'idée que l'énoncé d'archive participe nécessairement, dans sa dimension interprétative, d'un savoir historien, aussi novateur soit-il.

Pourquoi la procédure de valorisation des ressources d'une configuration d'archive ne se rapporterait-elle pas, par exemple, à un modèle philosophique processuel de facture empirique? Dans cette perspective, le travail empirique sur archives, en mettant à jour des configurations inédites d'énoncés, peut se situer à la base même du travail abstrait de traduction opéré par le discours philosophique. Le discours abstrait se présente alors comme une réserve de sens susceptible de valoriser ce qui dans les ressources même de l'archive manifeste la grandeur et la dignité humaines. En d'autres termes, l'énoncé d'archive devient objet conceptuel: ainsi en est-il dans le cas de la « sublime abjection » qui définit une catégorie esthétique et philosophique propre à l'événement « Mort de Marat », et plus généralement au discours des cadavres pendant la Révolution française²⁴.

Qu'il s'agisse de la volonté d'insérer l'analyse de discours dans la démarche historique, en particulier par sa capacité à renouveler l'écriture historique, ou du désir de valoriser son aptitude à confirmer, par son « tour lexical », la validité des hypothèses historiographiques, nous admettons sans peine la pertinence du débat sur ces problèmes à l'intérieur de la communauté des historiens. Mais en raisonnant plus large, donc à l'intérieur du champ des sciences humaines et sociales, nous pensons que l'insistance sur ces questions tend à affaiblir la valeur interprétative des ressources mises en évidence par le travail de l'analyste du discours au profit d'un métadiscours dont on peut aussi interroger la pertinence de la démarche reconstructive.

En effet, le moment reconstructif est double²⁵. Dans un premier temps, il équivaut au temps de la réflexivité, cette étape décisive où nous mobilisons les ressources de l'archive autour du trajet narratif de sujets inédits émergents dans l'événement. Dans un second temps, le temps du projet,

24. Antoine de Baecque note ainsi, à la suite de notre travail sur la mort de Marat (*La mort de Marat*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, 1988) et de notre étude sur la mort de Marat comme fragment d'une esthétique de l'événement révolutionnaire, reprise dans notre ouvrage *Discours et événement*, *op. cit.*, que « le cadavre est l'objet conceptuel qui permet de penser la politique révolutionnaire, sublime abjection qui définit la catégorie esthétique et philosophique propre à ce moment d'histoire », *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1988.

25. Voir l'ouvrage de Jean-Marc Ferry, *L'Éthique reconstructive*, Paris, Les Éditions du cerf, 1996.

et les questions éthiques qu'il pose, occupe le premier plan. Du passage d'un temps à l'autre, l'argument prend le pas sur la narration sans être dissocié de son lieu d'émergence. Plus généralement, de la réflexion au projet, c'est le passage même, et rien de plus, qui est la mesure du temps de quelque chose qui existe et quelqu'un qui parle impliqué dans un trajet du signe de son référent empirique en langue à son sens déployé dans une argumentation achevée.

Ainsi un tel cheminement reconstitutif situe les ressources narratives du « récit de vie », pour s'en tenir une dernière fois à notre enquête discursive sur l'exclusion, dans un espace compréhensif structuré par les arguments copartagés entre les protagonistes de l'événement. C'est là où l'historien du discours s'investit dans une tâche éthique infinie de reconstruction, par un co-partage du sensible, du trajet vers l'émancipation inhérent à la citoyenneté en devenir. Il est n'est pas dit que la normalisation historique de l'analyse de discours n'écarte pas ses préoccupations fondamentales pour un bien maigre profit, l'adéquation du propos de l'historien du discours à la critique historique du « surplace réflexif » dans un souci très actuel de promouvoir des formes de la généralisation très éloignées des formes de la langue.